



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ | ЭСР.У.Е. @HACA

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Relevé des interventions des personnalités politiques, professionnelles et syndicales dans les journaux d'information diffusés par les médias audiovisuels durant le 1er semestre de 2016

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Relevé des interventions des personnalités politiques, professionnelles et syndicales dans les journaux d'information diffusés par les médias audiovisuels durant le 1er semestre de 2016

14 nov 2016

Dans le cadre de l'exécution des missions qui lui sont dévolues en matière de suivi et de réglementation du paysage audiovisuel, et conformément aux dispositions de la Décision du CSCA n° 46-06 du 27 septembre 2006 relative aux règles de la garantie du pluralisme d'expression des courants de pensée et d'opinion dans les services de communication audiovisuelle en dehors des périodes électorales, la HACA a publié ses relevés trimestriels portant sur les interventions des personnalités publiques dans les journaux d'information diffusés par les médias, publics et privés, pendant les deux trimestres de l'année 2016.

Le premier relevé, dont la période est comprise entre le 1er janvier et le 31 mars 2016, a conduit un recensement du temps de parole consacré aux interventions des personnalités politiques, professionnelles et syndicales, dans 5264 journaux d'information, diffusés par 5 opérateurs télévisuels et 8 radios, publics et privés. Ces interventions ont atteint un volume horaire global de 76:24:44 heures, réparties comme suit :

- 13:13:35 sur les chaînes de télévision publiques (Al Oula TV - 2M TV- Tamazight - Laâyoune TV - TV Al Maghribia)
- 15 :19 :59 sur la chaîne privée Médi1 TV
- 19 :02 :01 sur les radios publiques (Radio Nationale et Radio Amazighe)
- 13 :00 :15 sur les radios privées à couverture nationale (Radio Atlantic, Radio Aswat et Radio

Chada FM)

- 05 :27 :16 sur les radios privées à couverture multirégionale (Radio Plus Agadir, Radio Plus Casablanca, Radio Casa Fm)

Les résultats du suivi des interventions des quatre Parts (Les membres du gouvernement, les partis de la majorité, les partis de l'opposition et les partis non représentés au parlement) dans les journaux d'information, a permis de constater plusieurs disparités. En effet, les interventions des membres du gouvernement et des partis de l'opposition ont été largement prédominantes, s'appropriant ainsi le temps de parole le plus élevé, suivies des interventions des partis non-représentés au parlement. Pour ce qui des interventions des représentants des 28 organisations syndicales dans l'ensemble des services audiovisuels, le relevé a montré qu'en termes de volume horaire, six centrales syndicales sont arrivées en tête du classement. Ces dernières sont successivement : l'Union Marocaine du Travail, la Confédération Démocratique du Travail, la Fédération Démocratique du Travail, l'Union Général du Travailleur au Maroc, l'Organisation Démocratique du Travail, l'union Nationale du Travail Au Maroc.

Par ailleurs, en termes de temps de parole, La Confédération Générale des Entreprises du Maroc a pris le dessus sur les 42 autres organisations professionnelles. Tandis que la Chambre d'Agriculture de la Région Dakhla Oued Eddahab a bénéficié du volume horaire le plus élevé parmi les 31 autres chambres professionnelles.

Il est important de constater que le temps de parole accordé aux personnalités publiques féminines, dans les journaux d'information, pendant le premier trimestre de l'année 2016, n'a pas dépassé 10.05% du total des interventions des personnalités publiques.

De surcroît, les résultats du même relevé ont montré que la chaîne Al Oula s'est conformée, pour la première fois, aux dispositions de la Décision 46-06, relative aux règles de la garantie du pluralisme d'expression des courants de pensée et d'opinion dans les services de communication audiovisuelle en dehors des périodes électorales (les articles 7 et 8). En revanche, les autres médias n'ont généralement pas accordé d'importance au principe d'équité, dont la consécration relève des missions de la HACA.

Le second relevé réalisé par la Haute Autorité a recensé les volumes horaires consacrés aux interventions des personnalités politiques dans 4949 journaux d'information, diffusés par 15 médias audiovisuels, pendant le deuxième trimestre de 2016. Le volume horaire global de l'ensemble de ces interventions a atteint 69 :43 :37 heures, réparties comme suit :

- 22:23:37 sur les chaînes de télévision publiques (Al Oula TV - 2M TV- Tamazight - Laâyoune TV)
- 14 :22 :12 sur la chaîne privée Médi1 TV
- 16 :28 :53 sur les radios publiques (Radio Nationale et Radio Amazighe)

- 11 :53 :31 sur les radios privées à couverture nationale (Radio Atlantic, Radio Aswat et Radio Chada FM)
- 04 :35 :24 sur les radios privées à couverture multirégionales (Radio Plus Agadir, Radio Plus Casablanca, Radio Casa Fm, Radio Plus Fès, Radio Plus Marrakech)

Les résultats du suivi des interventions des quatre Parts ont débouché sur des écarts en matière de garantie du principe d'équité. En effet, la priorité, une fois de plus, a été accordée aux interventions des membres du gouvernement et des partis de la majorité, qui ont bénéficié de près de 40 heures du volume horaire global des interventions dans les journaux d'information diffusés par l'ensemble des médias. Les partis de l'opposition, eux, ont occupé la deuxième position, suivis des partis non représentés au parlement.

Il est à noter également que l'intérêt accordé aux interventions des représentants des organisations syndicales a été fortement notable du côté de cinq centrales syndicales, à savoir : la Confédération Démocratique du Travail, l'Union Marocaine du Travail, la Fédération Démocratique du Travail, l'Union Générale des Travailleurs au Maroc, l'Organisation Démocratique du Travail.

Quant à la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, elle s'est appropriée le volume horaire le plus élevé du temps de parole global consacré aux organisations professionnelles. La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Région guelmim Oued noun a, à son tour, devancé les autres chambres professionnelles.

Il est également à constater que Médi1 TV s'est particulièrement intéressée aux interventions des personnalités publiques féminines. Cette importance a aussi été marquée sur Al Oula, contre une absence totale de ces interventions sur Radio Plus Casablanca.

Les résultats de ce suivi ont permis de constater que Al Oula s'est relativement conformée au principe d'équité, mis en avant par les dispositions de la Décision 46-06. Quant au recours à la langue arabe, il a été le plus notable, par rapport aux autres langues, dans l'ensemble des interventions consacrées par les médias audiovisuels aux personnalités publiques, pendant le premier semestre de 2016.

Il convient également de rappeler que la HACA assure, depuis janvier 2007, le suivi et la comptabilisation des interventions des personnalités politiques en dehors des périodes électorales. A cet effet, la Haute Autorité ne manque pas de publier des relevés trimestriels portant sur les principaux résultats de recensement dans les journaux d'information.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>